

S É N A T

JUILLET 1979

Service des Commissions.

BULLETIN DES COMMISSIONS

AFFAIRES ECONOMIQUES ET PLAN

Mercredi 4 juillet 1979. — *Présidence de M. Marcel Lucotte, vice-président.*

AFFAIRES ETRANGERES, DEFENSE ET FORCES ARMEES

Mercredi 4 juillet 1979. — *Présidence de M. Jean Lecanuet, président.*

FINANCES, CONTROLE BUDGETAIRE ET COMPTES ECONOMIQUES DE LA NATION

Mercredi 4 juillet 1979. — *Présidence de M. Edouard Bonnefous, président.*

Sous la présidence de **M. Edouard Bonnefous**, président de la commission des finances, et en présence de **M. Alain Poher**, président du Sénat, les trois commissions, réunies en commun, ont procédé à l'audition de :

- **M. Jean François-Poncet**, ministre des affaires étrangères ;
 - **M. René Monory**, ministre de l'économie ;
 - **M. André Giraud**, ministre de l'industrie, ⁴
- sur le déroulement et les conséquences des réunions de Strasbourg et de Tokyo.

Le ministre des affaires étrangères a tout d'abord tenu à souligner les rapports étroits entre la réunion de Strasbourg, tenue entre les neuf pays de la C.E.E. et celle de Tokyo qui groupa en outre les Etats-Unis, le Canada et le Japon.

Les importantes décisions prises à Tokyo ne doivent pas, a précisé le ministre, être considérées comme une réplique aux décisions de l'O.P.E.P. mais comme un moyen de chercher à régler en profondeur le déséquilibre entre importations et consommation de produits pétroliers dû en particulier à une diminution de l'offre consécutive aux récents événements en Iran.

C'est depuis les conférences européennes de Brême, de Paris, puis de Strasbourg, que les neuf pays de la C. E. E. tentent sur la base d'un mémorandum français de s'entendre sur une politique énergétique commune ; la réunion de Strasbourg a concrétisé un tel accord basé sur trois idées principales : fixation d'un plafond aux importations de pétrole jusqu'en 1985, contrôle des transactions pétrolières, développement des énergies de remplacement.

A la suite d'un débat approfondi, les Américains, les Canadiens et les Japonais se sont ralliés, à Tokyo et sous certaines amodiations, à la ligne de conduite dont les grandes lignes avaient été définies par les Neuf.

Le caractère précis et concret des engagements et des procédures arrêtées à Tokyo témoigne de leur sérieux et permet d'espérer qu'ils seront respectés.

M. Jean François-Poncet a conclu en indiquant que la situation des pays en voie de développement a également été abordée lors du sommet de Tokyo où a été soulignée la responsabilité, dans le processus de développement, des Etats producteurs au même titre que celle des pays industrialisés. Il a également fait référence au fait que les pays industrialisés sont toujours prêts à engager un dialogue avec les pays exportateurs.

Puis, **M. Monory, ministre de l'économie**, a évoqué les conséquences des décisions de l'O. P. E. P. sur l'économie française : jusqu'en mai dernier, a-t-il précisé, on pouvait être optimiste en prévoyant notamment 3,7 p. 100 de taux de croissance, 8 p. 100 de hausse des prix, une balance commerciale équilibrée et une balance des paiements largement excédentaire. Mais l'augmentation des prix du pétrole importé, qui doit se situer entre 57 et 58 p. 100 depuis le début de l'année, remet en cause ces prévisions.

Le ministre a ensuite exposé trois conséquences d'une telle augmentation des prix du pétrole :

— en ce qui concerne l'inflation, la hausse des prix de détail en France risque de s'accroître même si cette accélération est moindre que dans les autres pays occidentaux ;

— sur la croissance ensuite qui devrait subir les effets défavorables des politiques anti-inflationnistes qui vont inévitablement être menées au cours des prochains mois ;

— enfin, la balance commerciale française devrait être déséquilibrée par l'accroissement de la facture pétrolière qui passera de 50 milliards de francs en 1978 à 70 milliards de

francs en 1979 et environ 80 milliards de francs en 1980. Il y aurait donc un prélèvement supplémentaire de 30 milliards de francs d'ici à 1980. Le ministre a, en conséquence, indiqué que face à ce défi, les entreprises françaises aidées par l'Etat devraient chercher à développer encore les exportations et élargir leur activité sur le marché intérieur.

A la suite de M. Monory, ministre de l'économie, **M. Giraud, ministre de l'industrie**, est intervenu pour exposer les problèmes de la stratégie pétrolière en vue d'assurer un meilleur équilibre entre l'offre et la demande. Il a mis l'accent sur la nécessité d'une intervention sur les marchés libres afin que leur fonctionnement n'incitent pas les pays producteurs à augmenter encore leurs prix. Il a également insisté sur la limitation nécessaire de la consommation de pétrole des pays industrialisés.

M. Giraud a indiqué en outre qu'il s'agissait d'obtenir une certaine cohérence entre la politique de réduction des importations menées par les pays consommateurs et la politique de production des pays exportateurs.

Il a fait remarquer également que les réunions de Tokyo avaient permis de dégager une solidarité des pays consommateurs en soulignant que l'action de ceux-ci devait tendre non vers l'affrontement, mais vers le dialogue.

M. Giraud a mentionné à cet égard les résultats de la récente réunion de Londres entre experts de l'O. P. E. P. et de la C. E. E.

Il a également souligné la gravité de la crise pétrolière sur les pays en voie de développement et la nécessité de se préoccuper de les aider à développer leurs propres ressources énergétiques.

M. Jean François-Poncet a ensuite **répondu** aux nombreuses questions qui lui ont été posées.

A **MM. Blin, Max Lejeune et Maurice Schumann** qui ont évoqué les liens entre l'aspect politique et l'aspect économique de l'actuelle crise pétrolière, le ministre a insisté sur le fait que, sans qu'il soit permis de les sous-estimer, les facteurs politiques ne constituaient que le détonateur d'une situation économique caractérisée par une distorsion entre l'offre et la demande, qui aboutit à conférer une situation privilégiée au vendeur. C'est, par conséquent, selon le ministre, sur le rééquilibrage du marché que doit porter l'effort principal; la meilleure réponse au défi qui nous est lancé consiste à

diminuer notre dépendance ; cela n'exclut pas pour autant la nécessité de prendre en compte les aspects politiques du problème. Le ministre a rappelé qu'à cet égard les positions du Gouvernement français étaient bien connues.

Répondant à diverses observations de M. Le Pors concernant notamment l'influence des Etats-Unis et de la R. F. A. sur les décisions prises à Tokyo, le ministre a rappelé les engagements souscrits par les Etats-Unis concernant le plafonnement de leurs importations pétrolières. Ils ont pris, d'autre part, la décision de relever par étapes le prix du pétrole et du gaz nationaux. Enfin, ils se sont engagés à réduire puis à éliminer les mesures administratives telles que la subvention de 5 dollars le baril aux importations de produits pétroliers.

Au sujet de la R. F. A., M. Jean François-Poncet a indiqué que les décisions prises concernant les marchés pétroliers allaient dans le sens d'une transparence et, par conséquent, d'une meilleure connaissance de ces marchés.

Répondant à MM. Jacquet et Moinet, M. Jean François-Poncet a indiqué que l'U. R. S. S. était, pour le moment, autosuffisante en pétrole ; il s'est enfin déclaré convaincu que les Etats-Unis et le Japon respecteront les engagements pris à Tokyo.

Sont alors intervenus pour poser des questions à MM. Giraud et Monory :

— M. Pintat, qui s'inquiétait d'éventuelles réductions de la production de certains pays ainsi que de l'évolution de la politique nucléaire américaine ;

— M. de Montalembert, qui soulignait l'intérêt de l'énergie marémotrice ;

— M. Barroux, qui évoquait l'intérêt des microcentrales hydro-électriques, notamment pour les collectivités locales ;

— M. Tournan, qui a mis l'accent sur les problèmes de l'adaptation de l'offre à la demande, puis M. Dumont, qui a également demandé ce qu'il fallait penser des récentes déclarations de M. Chalandon, président d'Elf-Aquitaine et évoqué les problèmes du charbon.

Après que M. Jung se fut inquiété de la mise en œuvre de la politique de l'énergie au niveau local et que M. Spénale ait souligné l'urgence d'une substitution des sources d'énergie, et notamment l'intérêt de la recherche en matière de conducteurs et de transport d'énergie, M. Bonnefous est intervenu pour marquer sa très vive préoccupation face à l'alourdis-

sement de la fiscalité pétrolière, et notamment de la taxe intérieure sur les produits pétroliers qui est passée de 9,25 milliards de francs en 1968 à 35,6 milliards de francs en 1978.

Répondant à ces interventions, M. Monory a indiqué que les hausses mathématiques seraient de 0,70 p. 100 environ pour l'année, sans compter les effets d'entraînement, notamment sur les autres matières premières.

En ce qui concerne le secteur agro-alimentaire, le ministre a déclaré que le prix élevé des produits alimentaires ne constituait pas un handicap à l'exportation.

Le ministre a justifié le niveau de la fiscalité pétrolière qui représente 35 milliards de francs par la difficulté qu'il y a à trouver des ressources de substitution.

M. Giraud, ministre de l'industrie, a apporté les précisions suivantes :

— le développement des programmes de production d'énergie nucléaire est indispensable ;

— les possibilités de l'utilisation de l'énergie des marées se heurtent le plus souvent aux impératifs de la sauvegarde de l'environnement.

Le recours à la production nationale de charbon n'est possible que pour de petites quantités et à des prix très élevés.

Les procédures concernant les économies d'énergie tendent à devenir de plus en plus décentralisées.